





LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL

www.lesmolieres.fr



- BIODIVERSITÉ : un premier bilan de l'Atlas de Biodiversité Communal
- MÉMOIRE : histoire des lavoirs, le lavoir de Montabé
- RÉSISTANCE: Missak Manouchian au Panthéon en Février 2024

• SOMMAIRE #160 **ÉDITO**





Travaux

Vente solidaire pour SNL

Conseil municipal, extraits

AGENDA des événements 16-17

L'ATLAS DE BIODIVERSITÉ COMMUNAL 18-19

Composter, ça s'apprend

Taxe Foncière, augmentation ou pas?

HISTOIRE DES LAVOIRS: épisode 1 24-25

Missak MANOUCHIAN au Panthéon

À NOTER 28-29



26-27

Mots-croisés, par Claude Guillemin 30



Le bulletin municipal des Molières est **réalisé en interne** et **gratuitement** par des bénévoles. Les publicités d'entreprises extérieures permettent de contribuer aux seuls frais d'impression.

ERES BULLETIN MUNICIPAL www.lesmolieres.fr



Directeur de la publication : Jean-Paul GRUFFEILLE Rédaction et mise en page : Florence HANNA et Yvan LUBRANESKI Impression: Grenier Photos: Jean-Luc SER et Jeannik MARCAULT Secrétariat de rédaction : Louise SANON

imprimé sur papier couché demi-mat certifié PEFC 100%

Sylvie TRÉHIN, Frédérique PROUST, Emmanuelle PERRELLON, Morgane BELIN, Marc PRABONNAUD, Réjane BRANGEON-BOULIN, Gilles GEISWILLER, Jeannik MARCAULT, Pierre PRUNETA, Hervé MER, Jacques PEZOT et Mémoire au village, Claude GUILLEMIN, Diane DE SAINT-LÉGER, ainsi que l'ensemble des distributeurs bénévoles de ce bulletin et celles et ceux que nous aurions oubliés : d'avance merci aussi à eux





Chers concitoyens, le maintenant traditionnel cap des 100 jours de la prise de fonction est largement dépassé, et n'ayant pas d'ambition politique autre que celle de l'intérêt général pour notre commune, votre intérêt à vous tous, chers habitants du village, je me plie volontiers à cette tradition de l'éditorial du bulletin municipal qui est l'un de nos canaux de communication.

Pourquoi d'abord parler de communication? Parce que tout le monde en parle, sans vraiment "sourcer", parce que des discussions récentes que j'ai eues mettent en évidence un manque flagrant d'informations prises justement à la source et rapportant des faits ou des informations de deuxième, voire de troisième main...

Parce que malgré les efforts faits pour dénoncer les "fake news" - fausses informations - certains préfèrent encore l'info colportée sur les réseaux sociaux et autres forums comme sources non vérifiées.

Je rappelle que, concernant les informations municipales, vous pouvez utiliser les canaux suivants :

- Visite en **mairie** aux heures ouvrables (voir p.28)
- **Appel** au 01 60 12 07 99
- Message à contact@lesmolieres.fr ...exclusivement
- Notre site web lesmolieres.fr

- Ce bulletin municipal, bimestriel
- La **lettre hebdomadaire** électronique (inscription sur la page d'accueil lesmolieres.fr)
- L'application mobile **Panneau Pocket**, gratuite et anonyme, pour les alertes et événements
- La page officielle **facebook**
- Le compte **twitter** (X)
- L'affichage sur la voie publique pour les événements culturels et associatifs, les arrêtés, les avis et convocations... Ces panneaux d'affichage sont situés à la mairie, place de l'église, rue de Cernay et à l'école.

Comme vous pouvez le voir, vous avez le choix entre du traditionnel et de l'électronique, pour tous les goûts et à la portée de chacun suivant ses capacités à maîtriser les nouvelles technologies.

Toutes ces publications et le site web sont réalisés grâce au travail d'Yvan et de Florence (Hanna), respectivement conseillers municipaux à l'information et aux médias municipaux, parfois épaulés par un stagiaire, comme Hugo Rozotte en mai-juin dernier.

Je les en remercie et vous laisse découvrir ce nouveau numéro auquel ont contribué plusieurs élus, bénévoles et agents. Bonne lecture!

Jean-Paul GRUFFEILLE

Maire des Molières



• RETOUR SUR IMAGES Ça s'est passé aux Molières...



31 août : Réunion du Comité des Fêtes

Dès la fin de l'été, le Comité des Fêtes était réuni pour préparer les futurs événements du village, notamment la soirée reportée le 16 septembre et le rallye du 24 septembre, et faire le point!

Vous aussi, envoyez vos coordonnées à comitedesfetes@lesmolieres.fr pour être invités à ces réunions et participer à l'aventure!



4 septembre : Rentrée des classes

Quelques pleurs pour certains petits mais aussi de grandes joies de **retrouver copines et copains pour nombre d'enfants**.

De nombreux élus étaient aussi présents et bien sûr les agents du périscolaire, qui avaient fait leur pré-rentrée la semaine précédente.

Voir aussi p.10 et p.28

9 septembre : **Séminaire Municipal**

Ce séminaire a lieu chaque année depuis 2014 afin de réunir l'équipe municipale et l'amener à faire un point d'étape sur son fonctionnement et l'ensemble des projets pour le village.

C'était cette fois le premier à être animé par **Jean- Paul GRUFFEILLE.**

Les frais liés à cette réunion annuelle ont toujours été pris en charge par les élus "En avant Les Molières !".







9 septembre : Cinéma en plein air

Une météo estivale pour accompagner guelgues 120 spectateurs de cette projection gratuite.

Magnifiques images et discours engagé se croisent dans le film **"Les Saisons"** réalisé par Jacques Perrin et Jacques Cluzaud. Séance financée cette année par le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale.

10 septembre : **Forum des Associations**

En dehors de ce rendez-vous annuel de découverte et d'inscriptions aux activités proposées par les associations, vous pouvez vous renseigner toute l'année auprès de **Frédérique PROUST, maire-adjointe**, ou directement auprès des associations dont vous aurez les coordonnées en mairie.



16 septembre : **Exposition** à l'église (Journées du Patrimoine)

Comme chaque année, **l'association des Amis de l'église Sainte Marie-Madeleine des Molières** trouve une belle occasion d'ouvrir les portes de l'église pour des évocations culturelles et patrimoniales locales, très documentées.



16-17 septembre : **Histoire des lavoirs et des laveuses** par **Mémoire au village** (Journées du Patrimoine)

La section "**Mémoire au village**" s'est relayée pendant deux jours pour présenter, dans la foulée de l'exposition artistique réalisée par le collectif d'artistes **Hélium**, leur travail sur l'histoire des lavoirs.

Retrouvez-en un premier épisode **page 24** de ce bulletin.



16 septembre : **Concert** gratuit et en plein air avec **Boogie & Soul**

La soirée du 2 juillet avait été reportée mais la foule des habitants avait bien noté la nouvelle date, épuisant en quelques minutes l'offre de restauration et boissons proposée par les différents stands sur place!

Une météo très agréable et un orchestre au top, reprenant les grands succès de la pop, de la soul et du disco, des années 70 à nos jours.

Plus de 800 personnes ont vibré et dansé, quasiment jusqu'à minuit, nous permettant de confirmer l'esprit de fête et de convivialité des habitants des Molières! Un succès total pour le **Comité des Fêtes!**









24 septembre : Rallye pédestre, à la découverte des Molières!

Le dimanche 24 septembre, le rallye pédestre a réuni notre communauté pour une balade de **près de 6 kms dans les rues et chemins du village**.

Ce rallye, fruit d'une idée qui a germé au sein du Comité Citoyens Solidaires, avait pour objet de faire découvrir ou redécouvrir **notre village**, son patrimoine et ses liaisons douces. Ce fut aussi une occasion de renforcer nos liens en composant des équipes réunissant plusieurs familles.



Ils étaient 51 participants répartis en 6 équipes. Partant de l'espace culturel & associatif, chaque équipe munie d'un livret indiquant le parcours à suivre, allait découvrir plusieurs **points d'intérêts du village**, rendus tous accessibles pour l'occasion.



Le livret proposait également des **questions et énigmes** pour un classement des équipes à la fin du rallye. Tout le monde s'est retrouvé au Paradou pour un goûter bien mérité et pour la remise des lots aux équipes gagnantes.

Monsieur le Maire nous a fait l'honneur de sa visite et a salué le succès de cette réalisation en soulignant que nous vivons dans **un village actif et solidaire**, où la communauté une fois de plus se mobilise pour créer quelque chose de spécial. Nous sommes un « grand village »!





Ce succès, nous le devons effectivement à toute une communauté :

D'abord à tous les participants, leur confiance, leur engagement et la bonne humeur qui s'est manifestée tout au long de la journée.

À une vingtaine de bénévoles qui ont consacré leur temps et leur énergie à préparer et à assurer le bon déroulement du rallye et rendre cette journée à la fois agréable, ludique, instructive et réconfortante.

Aux propriétaires ou associations qui nous ont ouvert les portes de leur domaine. Les participants ont pu découvrir la magnifique ferme avec gîtes "Les Molières... il était une fois", expérimenter des formes de communication à la ferme de la Lendemaine, et visiter les installations du centre équestre. Nous avons pu déambuler dans l'église pour y admirer ses vitraux, accueillis par les Amis de l'église.



À **Mémoire au village**, qui nous a fourni une précieuse aide documentaire et quelques passionnantes brochures relatives à l'histoire du village, et au bienveillant Parc Naturel qui nous a fourni des documents sur la région et des idées de promenade.

À Jeannik et Jean de "Arts & Photos" qui ont courageusement sillonné tout le trajet et témoigné de cette journée mémorable. De magnifiques photos vivantes et pleines de sourires!



Aux commerçants et entrepreneurs, les garants essentiels de la vie du village.

La pharmacie, le Point Bar, la boulangerie, l'épicerie, Estèphe et les Terres du Lendemain, Pierre pour les produits du Manoir Alexandre, le salon de coiffure, Christophe pour les chocolats de la Reine Astrid, Yvan pour ses disques, Morgane Belin pour les gîtes **"Les Mo-lières... il était une fois"**. Leur soutien a permis d'offrir aux candidats les récompenses méritées.

Enfin à **la mairie et son équipe municipale** dévouée. Sans le soutien logistique efficace de Frédérique et d'Emmanuelle, la communication par Yvan et son stagiaire Hugo, la mise à disposition des salles, un si beau rallye n'aurait pu être réalisé.

Le coup de pouce du **Comité des fêtes** a contribué à faire de cette journée un succès rémanent.

Grand merci à Tous!

Gilles, Réjane et Dominique



...et en octobre...

...On accueillait 19ème **Parcours d'Artistes Hélium** dans l'Espace Culturel & Associatif, avec trois artistes remarquables :

Juliette Berny, photographe, **Audrey Cavalloni**, plasticienne et autrice, et **Caroline Constant**, photographe et illustratrice.





... et le **15 octobre** notre **Tennis-Club** se vêtait de rose pour **Octobre Rose** et organisait un après-midi de **sports de balles** avec adhérents et habitants, tous invités!





Toutes gares, aéroports, scolaire, hôpital. Conventionné Sécurité Sociale.

Matthias FERREIRA - 06 09 61 36 15 contact@taxi-lesmolieres.fr



Centre Équestredes Molières

 Pratique classique de l'équitation : dressage, saut d'obstacles, cross.

• Activités variées : enseignement du **polo**, école d'**attelage**...

 Nouvelle activité développée à la montagne (Savoie): en hiver ski-joëring et randonnées dans la neige, en été raids et randonnées en montagne.

• Le Centre équestre propose aussi ses attelages en formule calèche pour tous vos événements

+ d'infos:

01 60 12 22 21

contact@equitationmolieres.com



• TRAVAUX préserver, valoriser, développer

Une rentrée avec du neuf à l'école!



Nouveau projecteur interactif avec tableau



Chaudière neuve côté maternelle



Deuxième vie pour les balles de tennis confiées par le Tennis-Club.

Et aussi:

Suite des plafonniers LED, un sol refait à neuf pour la garderie élémentaire,, réparation des toilettes (jusqu'à la prochaine fois...), un sol refait à neuf pour la garderie élémentaire.









Eon-Brunetti ASSURANCES

Toutes assurances particuliers & professionnels

158, Avenue du Maine 75014 Paris 01.43.22.73.10 / 01.43.22.74.34 10, rue de Gometz 91470 Les Molières assurances-eon-brunetti.fr













• EXPO/VENTE DES ARTISTES HÉLIUM Au profit de Solidarités Nouvelles pour le Logement

Les **24, 25 et 26 novembre,** la **7ème édition de la Biennale SNL/Hélium** se tiendra dans le grand salon du **Château de Belleville à Gif-sur-Yvette**.

Au terme de cette **vente solidaire**, la trentaine d'artistes participant à cette exposition remettront 50% de leurs gains à SNL.

Une **tombola** (5€ le ticket) est également organisée afin de permettre au public de gagner une œuvre de son choix parmi une sélection, d'une valeur de 100€ (3 tirages au sort auront lieu le 26 novembre à 17h).

Solidarités Nouvelles pour le Logement crée des logements d'insertion pour les louer à des personnes en grande précarité qui sont accompagnées par des bénévoles du quartier et par un travailleur social de l'association.

Des fonds propres sont indispensables, en particulier pour la gestion des logements et un événement



comme cette biennale SNL/Hélium, sous forme d'**exposition-vente de petits formats** (peinture, sculpture, gravure, photo, techniques mixtes), participe à récolter ces fonds, en alliant l'art et la solidarité.

Hélium est une association regroupant des artistes travaillant ou vivant en Vallée de Chevreuse ou à proximité. Elle organise régulièrement des événements dans le but de rendre l'art visible et de faire connaître les artistes locaux (expositions collectives, Parcours d'Artistes annuel, balades artistiques...).



RENDEZ-VOUS

Vendredi 24 novembre, de 15h à 19h Samedi 25 et dimanche 26 novembre, de 10h à 19h

Le groupe SNL des Molières

2 01 60 12 15 47 et 01 60 12 10 98

Les artistes Hélium

helium-artistes.com







L'accompagnement sur mesure pour tous vos travaux de valorisation et de confort.

Terrasse Cuisine Pièce de vie Salle de bain...

Matthias ROBERT 07 88 46 08 75 contact@ACML-Batiment.fr



M. FERREIRA à votre service Tous travaux de Jardinage et Bricolage



06 03 22 97 82

ferreiranunomanuel@gmail.com possibilité paiement chèque emploi service





du mardi au dimanche midi (13h) : 6h45-13h / 15h30-19h30

9, Grande Rue 91470 Les Molières

Tél.: 09 84 51 15 37 laboulangeriedesmolieres@gmx.fr



Traiteur Chef à domicile • Cours de cuisine

① 06 59 93 03 66

thierrybrunetti.fr
contact@thierrybrunetti.fr

• CONSEIL MUNICIPAL du 16 octobre 2023 (extraits)

• APPROBATION DE TROIS PROJETS PÉDAGOGIQUES PROPOSÉS PAR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE FINANCÉS PAR LE FONDS D'INNOVATION PÉDAGOGIQUE ET AUTORISATION DU MAIRE DE SIGNER LA CONVEN-TION DE RÉTROCESSION DES ÉQUIPEMENTS

L'école élémentaire du Groupe scolaire Anne Frank souhaite déposer trois projets pédagogiques financés par le Fonds d'Innovation Pédagogique (FIP) versé par l'État. Ces projets sont les suivants :

- la création d'un FabLab : il s'agit de l'achat de matériels (imprimante, machine à coudre...) pour un montant total estimé à 6 000 € TTC.
- l'achat de mobilier pour la BCD pour un montant total estimé à 15 000 € TTC,
- l'achat de 5 écrans numériques pour un montant total estimé à 25 000 € TTC.

La DSDEN de l'Essonne procédra aux commandes et la commune acceptera ensuite la rétrocession des équipements. En effet, les frais d'entretien et de maintenance resteront à la charge de la commune. Il conviendra de signer une convention de rétrocession des biens mobiliers et numériques dès que les achats seront effectués.

Adoptée à l'unanimité

• RÉTROCESSION À LA COMMUNE DES MOLIÈRES DE LA PARCELLE APPARTENANT À LA SARL FONCIÈRE DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE ET CADASTRÉE SEC-TION AI N°195 SISE GRANDE RUE AUX MOLIÈRES

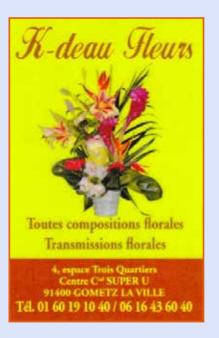
La SARL Foncière de la Vallée de Chevreuse a réalisé en 2017 la construction de 14 maisons individuelles et 4 logements collectifs sociaux au 14 Grande Rue aux Molières (désormais desservis par la voie dénommée allée des 2 chênes). Depuis cette date, l'emprise du trottoir longeant les bâtiments Grande Rue appartient toujours à cette société qui propose de rétrocéder cette parcelle à la commune.

Il s'agit de la parcelle Al n°195 pour une superficie cadastrale de 94 ca au prix total d'1 € symbolique. L'ensemble des frais afférents à cette rétrocession sera supporté par la SARL Foncière de la Vallée de Chevreuse.

Adoptée à l'unanimité

→ Les comptes-rendus complets sont consultables en mairie ou sur **lesmolieres.fr**







© 01 64 91 24 83

41 rue de Chartres 91470 Limours en Hurepoix

© 01 85 87 20 33

17 rue Charles de Gaulle 91530 Saint Chéron

eMail: pf@ludoviccano.fr

CHAMBRE FUNÉRAIRE

Transfert Avant et Après Mise en Bière Permanence Téléphonique 24/7



POMPES FUNÈBRES

Organisation d'Obsèques - Transport France et Etranger Crémation - Démarches Administratives - Contrat Obsèques

MARBRERIE FUNÉRAIRE

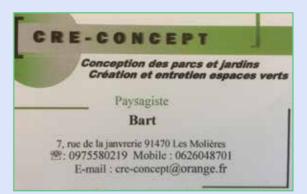
Caveaux & Monuments - Gravure - Articles Funéraires



Assainissement Aménagement Urbain

2, rue Hélène Boucher 91460 Marcoussis

Tél: 01 69 01 10 44 Mail: tpe@tpessonne.fr www.tpessonne.fr





Maçonnerie Générale

Tous corps d'Etats Isolation Extérieure et Ravalement

> 01 64 94 68 72 06 84 44 77 69

www.sascustodio.com





DIPLÔMÉE ARCHITECTE D'ÉTAT DEPUIS 2010

Permis de construire

Maison neuve
Extension
Surrabaution
Rémanagement,
Rénovation
Deceration
Atalier maquette
Photographie

AGENDA

● SAMEDI 11 & DIMANCHE 12 NOVEMBRE 10н-19н ет 10н-18н

FAITES VOS EMPLETTES! MARCHÉ GOURMAND & SALON ARTISANAL

organisé par la Caisse des Écoles avec le soutien de la commune

Salle et parvis du Paradou





● Samedi 11 Novembre - 16H30

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 Novembre 1918 et de toutes les guerres.

Monument aux Morts, cimetière communal, rue de Boullay

Jeudi 16 Novembre - 9H30 et 11H JOURNÉE LECTURE PUBLIQUE, 3 RENDEZ-VOUS:

- Petite enfance et assistantes maternelles : 9H30-10H30
- Public de La Lendemaine et de la MAS : 10H30-11H30
- Lectures pour adultes: 14H-15H

avec Anik Incerti, à la Maison du Citoyen Entrée libre.



Vendredi 24 Novembre - 20H30

SOIRÉE BEAUJOLAIS

Musique live et dégustation organisé par Sports & Loisirs des Molières

Salle du Paradou



24-25-26 Novembre

Voir p.12



Samedi 2 Décembre - 10h à 12h

COMPOSTER, CA S'APPREND! (voir aussi p.20)

Atelier Conseils et bonnes pratiques

Repartez avec un composteur plastique recyclé gratuit.

Organisé dans le cadre du Café du Samedi, avec la CCPL, le SIREDOM et son maître-composteur.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE: environnement@cc-paysdelimours.fr



DIMANCHE 10 DÉCEMBRE À 16H

RUDOLPH, un conte musical de Noël

Spectacle de Noël gratuit pour les enfants des Molières suivi d'un goûter et d'une surprise...

Salle du Paradou



SAMEDI 16 DÉCEMBRE - 16H

DUO UKRAINIEN BONDARETS

Piano et violon / De Bach à l'Ukraine

Organisé par les Amis de l'église Sainte Marie-Madeleine des Molières

Église des Molières



🖣 Le Cafconc

saison 2023 - 2024

LES VENDREDIS 19H30 - 23H30

17/11/23 Celtique 01/12/23 Pop 15/12/23 Rock / Pop / Disco 19/01/24 Blues / Rock 02/02/24 Country / Western

08/03/24 Festival Méli-Mélo - Rock Swing DJ JayCee of Paris 22/03/24 Blues / Rock / Funk Midnight vultures

26/04/24 Pop / Rock

31/05/24 Chante Public

Owen's friends The Fuzz

Lo and the Goose J.J. Fulgoni

SALLE DU PARADOU

• L'ATLAS DE BIODIVERSITÉ COMMUNAL

Bilan de l'année 2022-2023... ... et c'est parti pour une autre année 2023-2024!

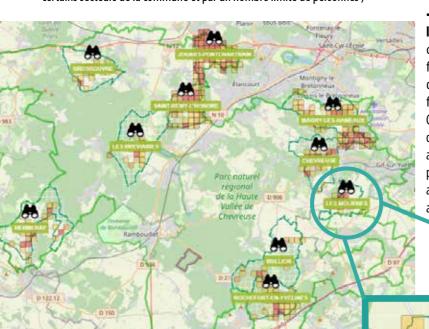
Il y a un an environ nous vous annoncions le démarrage de l'Atlas de Biodiversité Communal (ABC), comme sur 9 autres communes sélectionnées par le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR HVC), sur une durée d'un an. Pour rappel, cet atlas a pour objectif double de mieux connaître la biodiversité de notre village et de sensibiliser les différents acteurs à sa préservation.

Pour en savoir +

https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/etudes-outils-de-connaissance/les-atlas-de-la-biodiversite-communale

Dans ce cadre, voici un **bilan** des actions qui ont été menées cette année :

- Deux réunions du Comité biodiversité regroupant les personnes volontaires pour travailler sur les actions souhaitées par les habitants pour le village dans le cadre de cet ABC ; cette réunion a réuni une petite dizaine de personnes à chaque session, élus et habitants;
- **Affichage** en entrée de mairie d'un panneau annonçant le démarrage de l'ABC;
- Présentation, grâce au bulletin municipal, à la lettre d'informations hebdomadaire et une réunion du comité biodiversité, de la plate-forme de saisie des données de biodiversité, sur laquelle chacun peut renseigner ce qu'il a vu dans le village (oiseau, grenouille, papillon, etc.). Les observations renseignées sont essentiellement concentrées dans certains secteurs de la commune et par un nombre limité de personnes ;



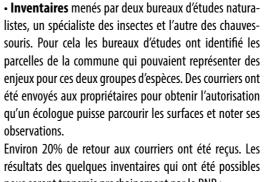
 Parution d'articles "Défis pour les habitants" pour inciter à chercher chaque mois une espèce de faune et de flore dans le village afin de pouvoir l'inscrire sur la plateforme participative.

Cette action a sollicité des membres du comité biodiversité qui ont écrit des articles et des membres de la commune pour diffuser/afficher les défis. Cette action a eu peu de succès et a été arrêtée au bout de quelques mois;

↑ Carte des 10 communes ayant lancé l'ABC sur le territoire du PNR

Extrait de la carte centrée sur les Molières

Plus la couleur est foncée, plus le nombre de données renseignées est important



nous seront transmis prochainement par le PNR;

• 13 sessions de sensibilisation à la découverte des espèces et habitats du village entre février et juin 2023 : hérissons par l'association Ptit kipik, chants d'oiseaux avec Hélène et Fanny habitantes du village, nuit de la chouette et éveil des végétaux avec la guide naturaliste Solen Boivin en lien avec le PNR, à la découverte des traces et indices des animaux avec l'association Nature Emerveille, conférence sur les espèces exotiques envahissantes avec l'association Fredon, diversité dans le monde végétal grâce à la Mauve sauvage, découverte des chauves-souris avec Alcathoé, plantes comestibles avec Cécile Gachot, insectes pollinisateurs avec l'OPIE.

· À l'école :

- sur le **temps scolaire**, contact pris avec les enseignants pour un travail collaboratif sur des animations et pour la formation des enseignants, pour lequel il n'y a pas eu de suite;
- sur le **temps périscolaire** :

Animation de deux sessions de **sensibilisation à l'école** dans le cadre du parcours découverte du jeudi par Morgane Belin et Bernard Blanchier de l'association Athena Junior sur les araignées et les chants des oiseaux à la classe de CM1. L'atelier sur le chant des oiseaux a été réalisé à la Lendemaine :

Sortie à la découverte des arbres avec Nature Emerveille pour le centre de loisirs.

- Participation de deux élus à des comités de pilotage avec les 10 autres communes de l'atlas et le PNR
- Projection du film "Les saisons" lors de la séance en plein air du 9 septembre, à laquelle environ 120 personnes étaient présentes.

Sur les 10 000 euros alloués à notre commune pour ces actions, environ 5 500 euros ont été dépensés. Environ 30 personnes ont travaillé à un moment de l'année, pour faire vivre cette année d'ABC.

Pour toutes ces actions, la commune a eu le soutien technique et logistique de l'équipe des chargés de mission biodiversité du PNR.

Le constat de cette année d'ABC est en demi-teinte : un réel intérêt des différents acteurs (habitants, école, etc...) pour ce sujet des ABC, mais une mobilisation relative, avec souvent les mêmes personnes qui ont saisi dans la base de données, participé aux sessions de sensibilisation, etc.

Nous avons appris le mois dernier que le PNR a obtenu de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) la prolongation de l'ABC d'un an, ce qui permet encore de belles perspectives de partage et d'apprentissage!

Parmi les projets qu'il nous reste à mener pour le village figurent notamment une animation sur la chouette effraie du clocher de l'église, la réalisation d'un parcours botanique la mobilisation du plus grand nombre d'acteurs (services techniques, agriculteurs, habitants, chasseurs, etc.) pour la collecte de données biodiversité sur notre territoire, etc...

Nous pourrons aussi demander le prêt de malles découvertes constituées par le PNR dans le cadre de cet atlas, qui contiennent des loupes, des jumelles, des livres, etc...

> Morgane Belin et Jean-Paul Gruffeille, "Ambassadeurs ABC"

Intéressés pour échanger sur la biodiversité et sa préservation sur le village? Partager vos idées, connaissances?

→ Rendez-vous au Comité biodiversité du mercredi 23 novembre 2023, Maison du Citoyen, à 20h30

Composter, ça s'apprend!

De nouvelles dispositions légales

Chaque année ce sont près de 70 kg par habitant de déchets de cuisine et du jardin qui pourraient être détournés des ordures ménagères.

Ces déchets organiques peuvent être valorisés en les compostant, leur dégradation permet d'obtenir un amendement naturel (compost) utile notamment pour le jardinage.

À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers.

Plus d'information sur la nouvelle obligation de tri à la source des biodéchets : https://www.ecologie.gouv.fr/biodechets

La Communauté de Communes du Pays de Limours, le SIREDOM et la commune des Molières, très impliqués dans la diminution des déchets et l'amélioration du taux de recyclage, souhaitent permettre aux usagers du territoire d'acquérir ou consolider leurs connaissances en gestion d'un composteur.

Le SIREDOM propose de partager son expertise au travers « d'ateliers compostage » à destination de tous les habitants de son territoire.



Ainsi il sera possible de bénéficier gratuitement de conseils :

Samedi 2 décembre de 10h à 12h à la Maison du Citoyen

dans le cadre des « cafés du samedi »

→ Merci de vous inscrire en envoyant un mail à l'adresse du service environnement de la CCPL:

environnement@cc-paysdelimours.fr

Durant ces formations, vous aurez la possibilité de précommander des composteurs en vue d'une distribution prévue dans les prochains mois.

Les composteurs en plastique recyclé seront pris en charge par la CCPL pour les personnes qui participeront aux ateliers compostages (sur inscription uniquement) à Janvry, Saint Maurice-Montcouronne ou Soucy.

Les composteurs en bois peuvent être commandés auprès de la CCPL à un tarif de 45€.



ACHAT • VENTE • LOCATION • GESTION LOCATIVE

4 agences

Limours, Saint Rémy lès Chevreuse, Dourdan et Briis sous Forges

1 cabinet de gestion

Des conseillers expérimentés et passionnés

Plus de 30 ans d'activité et de réussite

ESTIMATION GRATUITE

Ouvert du lundi au samedi - 9h30-12h30 et 14h30-19h00 - access-immo91@orange.fr - 01 64 91 71 71 www.agence-alphaimmo.fr

HUGO LBS LOCATION BENNES gravas • ferrailles • encombrants • végétaux

Terrassement • Assainissement • VRD • Location pelle avec chauffeur

06 75 37 34 57 | 01 60 12 90 19 | hugo-philippe@orange.fr 25, rue de Boullay 91470 Les Molières



• TAXE FONCIÈRE : AUGMENTATION OU PAS ?

Ce sujet, faisant les gros titres de l'actualité nationale, est comme trop souvent discuté au comptoir ou derrière un écran sans que personne ne prenne la peine de vérifier leurs informations à la source.

De plus, ce qui peut être vrai dans une commune avoisinante ne l'est pas nécessairement chez nous!

Afin de couper court à toutes tentatives de polémique stérile, établissons les faits. Les propriétaires sur notre commune ont-ils subi cette année une augmentation hors norme, imputable au Conseil Municipal?

Nous avons tous effectivement subi une augmentation de notre taxe foncière. Facile à vérifier!

Par contre, imputer cette augmentation à une décision du Conseil Municipal est à la fois faux et sans doute l'expression d'un manque de compréhension sur le mode de calcul de cette taxe foncière, certes pas très simple.

En dehors de tout contexte particulier, par exemple des travaux réalisés sur votre propriété qui auraient conduit les services de l'État, pas de la commune, à réévaluer la valeur locative de votre bien, le mode de calcul de l'impôt associe valeur cadastrale et taux votés par les collectivités territoriales

Le revenu cadastral constitue la base d'imposition de la taxe foncière : il est égal à la valeur locative cadastrale diminuée d'un abattement de 50 %.

La valeur locative cadastrale correspond à un loyer annuel théorique que le propriétaire pourrait tirer du bien s'il était loué. Ce lover est ensuite actualisé et revalorisé chaque année, basé sur le taux d'inflation.

L'abattement forfaitaire de 50 % permet de prendre en compte les frais de gestion, d'assurance, d'amortissement, d'entretien et de réparation.

Les taux, appliqués à la base d'imposition pour calculer le montant de la taxe foncière, sont votés par les collectivités territoriales : communes, intercommunalités et départements.

Comme mentionné dans le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 3 avril 2023, page 11, le taux d'imposition communal de 47.70% (sur propriété bâtie) est resté inchangé par rapport à l'année 2022. Il est en outre précisé:

"Monsieur le Maire précise que si les taux d'imposition communaux restent inchangés, les valeurs locatives qui constituent les bases des taxes foncières devraient être revalorisées de 7,1% conformément au projet de loi de finances adopté pour 2023."

Vous pouvez ensuite aisément vérifier sur votre avis d'imposition les taux d'imposition appliqués par les autres collectivités et les comparer à l'année 2022.

Je vous rappelle enfin que la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, totale pour l'ensemble des contribuables en 2023, devrait largement compenser l'augmentation de la taxe foncière de ces dernières années.

Jean-Paul GRUFFEILLE







Dégustations de vins, conseil et formations, initiations et découverte du monde du vin. gestion de cave, événements..

28, rue des Sources 91470 Les Molières

06 48 46 52 42 contact@vins1000saveurs.fr

Vins1000saveurs.fr









lechatbotte-restaurant.fr

Ouverture:

- mardi soir - du mercredi au samedi midi et soir - dimanche midi

au PointBar

8. Place de la Mairie

1 09 52 43 79 55

Ouvert du Lundi au Vendredi 8h-15h et 18h-20h (sauf lundi et mardi)

Restauration le midi Plat du jour ou à la carte

Le Samedi service bar de 9h à 13h

dîners-concerts, événements sur demande



Les Molières 01 64 91 00 45

contact@lafermedarmenon.com www.lafermedarmenon.com



SASU E.S.D.

Mr SERAFIM Silvério

Peinture - Décoration - Rénovation Revêtement Murs et Sols

33 Rue de Roussigny 91470 Les Molières

06.22.12.04.65 beiroserafim@hotmail.fr

HISTOIRE DES LAVOIRS (1) Le Lavoir de Montabé ... par Mémoire au village

Les origines

Louis Napoléon Bonaparte, premier Président de l'éphémère IIème République (1848,1851) est à l'origine de l'édification de lavoirs au XIXème siècle.

Le but est d'éradiquer les épidémies qui sévissent (choléra, typhus, variole...). Le Président est désireux de s'inspirer de l'Angleterre, bien en avance sur le plan de l'hygiène et de la santé publique.

La loi du 3 février 1851 impose la création de lavoirs.

Les normes sont très précises, elles prévoient, par exemple, un lavoir assez vaste pour accueillir un nombre de laveuses égal à 6 % du nombre d'habitants; Les Molières compte à l'époque 520 habitants cela conduit à un lavoir de 31 places, chaque laveuse devant disposer d'un espace de 0,9m à 1m.

L'Assemblée Nationale vote une aide spéciale de 600 000 F pour subventionner, à hauteur de 30 %, la construction d'établissements modèles de bains et de lavoirs publics.

Malgré les sommes à trouver pour compléter les subventions, de nombreuses communes rurales engagent les travaux ; la construction de lavoirs se généralise et il y aura au moins un lavoir par village.

Un lavoir à Montabé

En décembre 1881, le préfet autorise la construction d'un lavoir couvert à Montabé pour la commune des Molières. Celui-ci sera construit à un endroit situé au bord du Mouillecrotte, près du Chemin des Trois Ruisseaux, après la confluence avec le rû du Fonceau mais avant la confluence avec le rû de Montabé.

Ce lavoir est assez grand, composé de deux constructions se faisant face dont les toitures convergent vers le bassin, permettant ainsi de collecter les eaux de pluie. De plus, un barrage est établi sur le ruisseau pour l'alimenter, avec une vanne métallique et des cordages.

Le fond du bassin est pavé, il est entouré de dalles en grès, inclinées pour le lavage.

Deux planches à laver en chêne sont également fournies. Des poutres en chêne reçoivent le linge rincé. Un pont en pierre enduit de ciment, encore visible, enjambe le ruisseau pour relier le lavoir au chemin. C'est à ce lavoir que la photo des laveuses a été prise (et non au lavoir du bourg sur lequel la photo a été affichée ces derniers temps, lors de "Folies Lavoirs" par Hélium).

Mais en 1933, un château d'eau est construit, l'eau courante arrive au bourg des Molières, ce qui permet d'alimenter un nouveau lavoir. Le lavoir de Montabé, trop éloigné, sera dès lors délaissé, puis détruit.

Avant la construction de ce nouveau lavoir, en 1935, les laveuses devaient donc descendre à Montabé pour rincer le linge.

En effet, la plupart habitaient sur le plateau et devaient emprunter le chemin de la vallée, ce qui représente environ 5 kilomètres aller-retour et 60 mètres de dénivelé. De plus, elles devaient transporter le linge dans leurs brouettes, le plus dur était la remontée!

D'ailleurs, Madame Georgette Basset (deuxième en partant de la droite sur la photo de groupe) témoigne de cette époque: « Elles attendaient que les carriers quittent à midi pour qu'ils leur remontent leurs brouettes parce que dis donc, c'était dur à grimper la côte! »

Effectivement le lavoir se trouvait à proximité de la "carrière de la Comtesse" et de l'hôtel-restaurant du Carillon (ou "café Combron"); cette maison, bien visible sur la carte postale, à l'intersection de la route venant de Montabé et de celle des Molières à Saint-Rémy existe toujours). Mais on peut supposer que les carriers n'étaient pas toujours là pour aider les laveuses...



Le lavoir de Montabé au premier plan, derrière, l'hôtel-restaurant Caryon et à l'arrière plan , les carrières de la Comtesse

Le travail des laveuses décrit dans le livre de Françoise Faure & Françoise Lawrence "Notre village Boullay-lès-Troux (1870-1945)", ne laisse pas de doutes sur la pénibilité de leur tâche :

« Les lavandières poussent leur brouette, surmontée du bac en bois « le carrosse » pour s'agenouiller, et du battoir, jusqu'au lavoir de Montabé. Les premières arrivées choisissent leur emplacement.

Le long trajet et la charge importante, surtout au retour quand le linge est mouillé et qu'il faut remonter au bourg les obligent à passer une sangle autour du cou pour tenir la brouette. »

Madame Robin nous parle de sa mère, laveuse. Celle-ci était employée pour laver le linge des autres :

« Elle allait tous les jours laver à Montabé, avec une brouette. Elle faisait bouillir dans une lessiveuse et l'hiver quand il faisait trop froid, elles avaient un petit fourneau à charbon de bois. »



Cependant, malgré les efforts nécessaires à la réalisation de ce travail difficile, les laveuses pouvaient apprécier de se retrouver ensemble autour du lavoir, faisant grand bruit tant par les battoirs que par les bavardages où toutes les nouvelles bonnes ou mauvaises étaient commentées avec force gestes à l'appui.

Bientôt, un deuxième épisode d'HISTOIRE DES LAVOIRS par Mémoire au Village, section de Sports & Loisirs des Molières

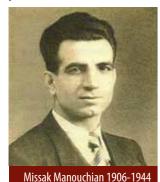


Missak MANOUCHIAN au Panthéon en Février 2024

la France.

Le 18 juin 2023, un communiqué de l'Élysée confirmait la décision du Président de la République de faire rentrer au Panthéon Missak MANOUCHIAN et son épouse Mélinée le 21 février 2024, 80 ans après son exécution au Mont Valérien.

Cette initiative avait été lancée dès 2021 par le Comité pour l'entrée au Panthéon de Missak MANOUCHIAN.



Après deux années d'efforts, de persévérance et de concertation, le Comité obtenait satisfaction.

Mais qui étaient-ils, lui et ses camarades, ces étrangers morts pour la France?

Le 21 février 1944, au Mont Valérien près de Paris, 23 partisans de la Main d'œuvre immigrée (M.O.I), mouvement de la résistance rattaché aux F.T.P. (Francs-Tireurs et Partisans), avec à leur tête le poète arménien Missak MANOUCHIAN, étaient fusillés par les Allemands, après avoir été condamnés à mort quelques heures auparavant.



Missak Minouchian (2ème depuis la gauche) avec ses partisans, auteurs d'attentats spectaculaires en plein coeur du Paris occupé.

Le 17 novembre 1943, MANOUCHIAN, qui devait se rendre à la gare d'Évry - Petit Bourg, fut arrêté par la police, certainement après une dénonciation.

Dans les jours qui suivirent, les autres membres du groupe furent arrêtés à leur tour.

Commence alors le temps des interrogatoires et tortures, il durera 3 mois. C'est ensuite l'ouverture du procès, le 17 février, plutôt une parodie de procès devant une cour martiale du tribunal spécial allemand à Paris.

La presse collaborationniste est largement représentée et, dans ses journaux, fait la « une » de l'évènement. L'occupant et ses collaborateurs tenaient à conférer une importante publicité à ce procès car ils voulaient illustrer la thèse selon laquelle le groupe MANOUCHIAN représentait l'anti-France, tous ces apatrides que les ligues d'avant-guerre qualifiaient de métèques et d'ennemis de

Par ce procès spectaculaire, la propagande nazie voulait démontrer, en misant sur la xénophobie et l'antisémitisme d'une frange de l'opinion publique, que ce "banditisme" n'était pas l'œuvre de Français mais le fait d'un complot étranger contre la vie des Français et la souveraineté de la France.

La meilleure preuve de cette intention fut la célèbre Affiche rouge placardée par les nazis sur les murs de toutes les villes de France.

On avait bien pris soin de ne faire figurer que les étrangers qui allaient être exécutés, présentés chacun avec une connotation raciale, étrangère ou religieuse.

"Des libérateurs?" interrogeait l'affiche, pour y apporter en bas sa réponse: "la libération par l'armée du crime".

L'Affiche rouge a inspiré le magnifique poème de Louis ARAGON, mis en musique plus tard par Léo FERRÉ.

En voici les derniers vers :

« Ils étaient vingt et trois quand les fusils fleurirent,

Vingt et trois qui donnaient leur cœur avant le temps,

Vingt et trois étrangers et nos frères pourtant, Vingt et trois amoureux de vivre à en mourir, Vingt et trois qui criaient la France en s'abattant ». La Résistance a constitué un véritable creuset, un puissant facteur d'intégration des étrangers dans la communauté nationale.

Ils ont largement contribué à la libération de notre pays. 80 ans après, il faudra rendre hommage à ces combattants de l'ombre qui avaient choisi la France. C'est un indispensable devoir de mémoire qui s'impose à nous pour ne pas oublier ces « résistants étrangers » qui sacrifièrent leur vie afin que notre pays recouvre sa liberté.

Pierre PRUNETA



« Strophes pour se souvenir »

Vous n'avez réclamé ni la gloire ni les larmes Ni l'orgue ni la prière aux agonisants Onze ans déjà que cela passe vite onze ans Vous vous étiez servis simplement de vos armes La mort n'éblouit pas les yeux des Partisans

Vous aviez vos portraits sur les murs de nos villes Noirs de barbe et de nuit hirsutes menaçants L'affiche qui semblait une tache de sang Parce qu'à prononcer vos noms sont difficiles Y cherchait un effet de peur sur les passants

Nul ne semblait vous voir français de préférence Les gens allaient sans yeux pour vous le jour durant Mais à l'heure du couvre-feu des doigts errants Avaient écrit sous vos photos MORTS POUR LA FRANCE Et les mornes matins en étaient différents

Tout avait la couleur uniforme du givre À la fin février pour vos derniers moments Et c'est alors que l'un de vous dit calmement Bonheur à tous Bonheur à ceux qui vont survivre Je meurs sans haine en moi pour le peuple allemand

Adieu la peine et le plaisir Adieu les roses Adieu la vie adieu la lumière et le vent Marie-toi sois heureuse et pense à moi souvent Toi qui vas demeurer dans la beauté des choses Quand tout sera fini plus tard en Erivan

Un grand soleil d'hiver éclaire la colline Que la nature est belle et que le cœur me fend La justice viendra sur nos pas triomphants Ma Mélinée ô mon amour mon orpheline Et je te dis de vivre et d'avoir un enfant

lls étaient vingt et trois quand les fusils fleurirent Vingt et trois qui donnaient leur cœur avant le temps Vingt et trois étrangers et nos frères pourtant Vingt et trois amoureux de vivre à en mourir Vingt et trois qui criaient la France en s'abattant.

Louis Aragon, Le Roman inachevé, 1956



28 · À NOTER

□ La **Rentrée scolaire**

4 septembre 2023... un grand jour pour les enfants nés en 2020 : première rentrée des classes !... et pour leurs parents, beaucoup d'émotions, un nouveau pas vers l'autonomie de leur enfant.



Pour les autres le plaisir de retrouver les copains, copines... et souhaitons le celui d'apprendre!

Première rentrée également au Groupe scolaire Anne Frank pour **cinq enseignantes à qui nous souhaitons la bienvenue** :

- Mme Coliboeuf à l'école maternelle,
- Mme Ferrie, Mme Dell'Acqua, Mme Rousseaux, Mme Rolland à l'école élémentaire.

Rentrée particulière avec le **nouvel emploi du temps**, à savoir quatre journées de classe, lundi, mardi, jeudi et vendredi. Ce nouvel aménagement fait suite à la mise en place du PEDT (Projet Éducatif de Territoire) / Plan mercredi.

Le PEDT / Plan mercredi est un outil dont l'objectif est de **mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de** garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Ce document est validé par la DSDEN, la DDCS et la CAF...

Cet aménagement se traduit en ce qui concerne le temps périscolaire du mercredi, par la mise en place pour tous les enfants, d'un dispositif d'accès à des activités artistiques, sportives, culturelles, environnementales avec des intervenants qualifiés.

Ce nouvel emploi du temps et cet aménagement sont l'aboutissement d'un travail de concertation mené avec les représentants de parents d'élèves, les enseignants, le personnel périscolaire tout au long de l'année scolaire 2022/2023.

Enfin, le projet de **réaménagement des cours d'école** est en phase de consultation des entreprises ainsi que des demandes de subventions sous la responsabilité du bureau d'études et en étroite collaboration avec la commune. Bonne année scolaire à tous et toutes!

Svlvie TRÉHIN

Maire-adjointe à l'Éducation et au Vivre ensemble

□ L'accès aux droits et l'aide à l'évaluation budgétaire, au sein de la commune.

À la demande de la municipalité, l'Union départementale des associations familiales propose, depuis deux ans désormais, un service pour informer, prévenir et accompagner les personnes en difficultés administrative et/ou budgétaire : le **Point Conseil Budget Essonne**.

Le PCB s'adresse à tout public non déjà accompagné par un travailleur social de la MDS et en particulier :

- aux personnes qui ont une méconnaissance de leurs droits ou ne parviennent pas à les faire valoir après tentative infructueuse;
- aux jeunes qui démarrent leur premier emploi ou s'installent dans leur premier logement;
- aux familles qui ont un projet de vie coûteux (achat immobilier, rénovation énergétique...), qui nécessite de savoir maîtriser son budget;
- à ceux qui ont du mal à anticiper le passage à la retraite (un virage financièrement difficile pour beaucoup);
- aux salariés qui se sont laissés dépasser par le système des crédits ou cartes de paiements différés ou encore victimes d'un accident de la vie (divorce, maladie, décès);
- aux personnes rencontrant des difficultés financières.





Vous avez la possibilité de contacter la mairie au 01 60 12 07 99 afin de prendre rendez-vous lors d'une permanence (la prochaine est **le 15 décembre**), prévue tous les deux mois aux Molières, le vendredi matin, ou contacter directement le service PCB de l'Udaf:

- par téléphone au 01 60 91 30 54
- par mail: pcb1@udaf91.fr

Dans ce cas, un professionnel vous accueillera sur rendez-vous dans leurs locaux à Evry. L'Udaf vous assure un suivi individualisé, gratuit et confidentiel.

Pour une difficulté sur l'accès à vos comptes Améli, Caf, des impôts..., vous pouvez également vous rendre à la Maison France Services de Gif-sur-Yvette (Espace Val de Gif). Tel : 01 70 56 52 25

Emmanuelle PERRELLON

Maire-adjointe aux Solidarités

⇒ Réglementation de la circulation des chiens

Des incidents liés à des chiens divagants sont survenus dans le village depuis quelques mois, malheureusement sans être toujours rapportés aux services communaux (uniquement sur contact@lesmolieres.fr).

De plus, j'ai pu noter que parfois des chiens étaient en ville avec leur propriétaire mais sans être **tenus en laisse**, ce qui peut être une source d'accidents surtout quand on connaît le trafic dans nos rues qui sont des routes départementales à forte fréquentation.



Un **arrêté permanent**, N° 128/2023, portant réglementation de la circulation des chiens sur les voies ouvertes à la circulation publique, ainsi que sur les domaines publics ou privés de la commune, a été pris et publié. Il est consultable sur le site internet du village, *lesmolieres.fr* ou en mairie. Contrairement à ce que j'ai pu entendre, nos amis les chiens peuvent être lâchés dans les bois et les champs à l'occasion de nos promenades!

Jean-Paul GRUFFEILLE, Maire des Molières

Comme d'habitude, tout le monde est bienvenu, au gré du programme ou simplement pour faire connaissance avec élus et bénévoles présents, **le samedi** de **10h à 11h**, à la **Maison du Citoye**n :

- samedi 18 novembre : aides pour la Rénovation énergétique avec l'ALEC Ouest-Essonne
 - samedi **25 novembre** : atelier **Bonne santé par le sport** avec Réjane
 - samedi 2 décembre : atelier Composter, ça s'apprend > voir p. 20
 - samedi 16 décembre : atelier Décos de Noël

Travaux du carrefour de la Bastille

Après un temps d'adaptation et de réglages fins de l'équipement, le nouveau carrefour de la Bastille donne satisfaction à la grande majorité des usagers, en particulier ceux qui arrivent par la rue de Cernay. Finis les bouchons remontant jusqu'à la rue de Boullay! Fini le passage en force pour aller vers Saint Rémy! Nous avons même des cyclistes qui nous félicitent pour la forte amélioration de la sécurité apportée par les feux tricolores!

Les bénéfices sont multiples avec une fluidification du trafic. Le passage en feux clignotants orange à partir de 20h permet d'éviter le cycle arrêt/démarrage des véhicules et donc le bruit en période nocturne.

La **sécurité de nos collégiens et lycéens** a été améliorée par le déplacement de l'arrêt de bus au niveau du giratoire en sortie du village. Ce projet, qui a bénéficié d'une subvention du Département, a pu allier ainsi sécurité et meilleur-être des usagers.

Jean-Paul GRUFFEILLE, Maire des Molières

⇒ ERRATUM. Dans notre dernier bulletin municipal (n°159), l'article sur l'initiative "**Coup de main**", page 26, contenait une erreur sur le numéro de téléphone que vous pouvez contacter. Le bon numéro est le **06 95 20 32 61**.

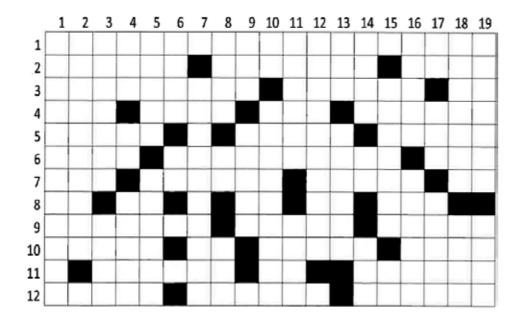
• MOTS CROISÉS N°160 par Claude Guillemin

HORIZONTALEMENT:

- 1. Du Béarn au Poitou, du Médoc au Limousin (3 mots).
- 2. Cultivable Sans intérêt Sales types retournés.
- 3. Stimulante Joyeux Pronom.
- 4. Bouleversé Dupées Clair Incultivables.
- 5. Donc recherchés Surveillances Utilisation.
- 6. En venant de la droite : sot Bon pour le service Morceau de
- 7. Long fleuve pas toujours tranquille Éditées Région Corse -
- 8. Au début de la TSF Petit Cube Devoir du scout Abrégé au compte-rendu - Enduit.
- 9. Bombe Greffée Protège avec du métal.
- 10. Fit comme l'arc en ciel Conditionnel à l'envers Brise Échassier.
- 11. Course en mer Entrée d'église Fragiles quand ils sont aiguilles.
- 12. Élargi En grande Bretagne Retire la poussière.

VERTICALEMENT:

- 1. Se jette dans l'Yvette (2 mots).
- 2. Assaisonner.
- 3. Sans manières S'éclatera.
- 4. Ceinture-Début d'ébats Rations.
- 5. Algues marines Contrôle avant course.
- 6. Jeune bovin Dans les nuages.
- 7. Indifférence...?
- 8. Les gros sont espérés Fuite dans la fuite Bref.
- 9. Dépôt de fond Terre cultivée.
- 10. Préposition Elles sont pénibles quand elles sont sonores.
- 11. Ventilées Pollutions murales.
- 12. Reçus.
- 13. Puissance mondiale Nervis.
- 14. Réputée pour ses lentilles Part de la préfecture de la Manche - Saison.
- 15. Outil Le meilleur?
- 16. Bien installé Ont leur caisse.
- 17. Pronom Préjudice Interdit.
- 18. Ville des Pays-Bas Mode pour les jupes.
- 19. Élargissent Crochet.



Solutions du n°159

- 2. Évry-Courcouronnes.
- 4. Mat Séisme Saine.
- 6. Linéaire Sondais Si
- 8. Enaf Duodénite Hé.
- 10. Étau Abruties Amas.
- **Verticalement:**

1. Les Molières.

- 2. Aviation Tes.
- 5. Ae Sceau Im.
- 8. Eros Eedirb.
- 10. Louées Ortie.
- 12. MRI Enième.
- 14. Inn Ravir.

- 18. Anesthésie. 19. Équestre - RR.

• NUMÉROS UTILES

MAIRIE 1, Place de la Mairie 91470 Les Molières 01 60 12 07 99 contact@lesmolieres.fr www.lesmolieres.fr **Horaires:** Lundi, mardi, jeudi, vendredi: 9h-12h / 14h-17h Mercredi et samedi: 9h-12h

GENDARMERIE 17 Pompiers 18 **S**AMU 15

MÉDECINS LE WEEK-END: MAISON MÉDICALE DE GARDE D'ORSAY

5 boulevard Dubreuil- Orsay (près de la gare RER d'Orsay) Pour consulter il faut appeler le 15. La maison médicale de garde permet de consulter un médecin généraliste le week-end ou les iours fériés sans engorger les urgences des hôpitaux.

INFIRMIÈRES: SYLVIE PAROT 06 61 91 95 88 MARIÈME GUILBAUD 06 85 13 73 20

Sylvie Domingos | Estelle Pannetier | Laëtitia Guellaut 09 50 47 01 03

PHARMACIE: 11, place de la Mairie 91470 Les Molières. Tél.: 01 60 12 28 60 Ouverte tous les jours sauf le dimanche, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT : Avenue de Saintonge 91940 Les Ulis. Tél. : 01 88 10 05 90 Courriel: mjd@paris-saclay.com / Lundi: 9h-12h/13h30-18h30 / Mercredi et jeudi: 9h-12h/13h30-17h30 / Vendredi: 9h-12h.



06 81 48 54 01 auxiliairedevie.net

Sylvain MAURY OSTEOPATHE D.O. sylvain.maury@yahoo.fr 16 Ter Rue de Boullay 06 18 02 60 99

Stéphane Freschi Psychothérapie Hypnose - Thérapie Comportementale et cognitive

06 74 57 41 43 www.freschi.fr









MARCHÉ GOURMAND et salon artisanal 11 & 12 NOVEMBRE 2023



SAMEDI 10h-19h | DIMANCHE 10h-18h



Les Molières Salle du Paradou 34 Rue de Gometz

